

# ASSURANCE CONSTRUCTION & RESPONSABILITÉ DES CONSTRUCTEURS



En matière de responsabilités des constructeurs et d'assurance construction, **la jurisprudence** est abondante et évolutive.

Vous connaîtrez les **dernières évolutions** jurisprudentielles pour comprendre et anticiper les risques grâce à **nos meilleurs experts** !

TOUTE LA RÉGLEMENTATION ET LA JURISPRUDENCE DÉCRYPTÉES POUR VOUS !

## VOS ORATEURS



**Rémi Porte**  
FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES



**Michel Paillot**  
SMABTP



**Lara Leperu**  
CHEVREUSE COURTAGÉ



**Laurent Karila**  
SCP KARILA  
ET ASSOCIÉS

*Sinistres, assurances, responsabilités,  
sous-traitance...  
En une seule journée,  
formez-vous sur les nouveautés !*



09:00 - 10:00

**Quelles sont les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles ?  
Panorama de l'assurance construction :**

- Quel est l'état du marché de l'assurance construction ?
- Quelles sont les dernières évolutions législatives ? Quelles nouveautés en matière d'attestation d'assurance ?
- Quelles sont les évolutions du droit des assurances impactant l'assurance construction ?
- Quelles sont les principales décisions en matière d'assurance dommages ouvrages ? En assurance décennale ?
- Quelles sont les perspectives du secteur ?

**Rémi Porte**  
FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES

10:00 - 11:00

**Comment souscrire aujourd'hui une police d'assurance construction ?**

- Quels sont les critères qui déterminent l'acceptation du risque par l'assureur et le montant des primes ?
- Comment déclarer ses activités ? Quelle nomenclature des activités ?
- Quels sont les points de vigilance et les situations risquées ? Avec les polices de chantier ? Avec les polices de responsabilité ?
- Quelles limites et exclusions de garantie ? Quelles sont les solutions d'assurance pour les ouvrages non soumis ? Quelles sont les solutions alternatives face aux problèmes d'assurance ?
- Le CCRD (contrat collectif de responsabilité décennale) : quelles avancées ? Quelles particularités ?

**Michel Paillot**  
SMABTP

11:00 ☕ 11:30

11:30 - 12:30

**Comment optimiser la gestion des sinistres ?**

- Quelles clauses et garanties des différents contrats ? Quelles garanties obligatoires et facultatives ?
- Convention de règlement en Assurance construction (la CRAC) : quelles pratiques et voies de recours ?
- Quelles sont les règles impératives pour l'assuré d'une part, et l'assureur, d'autre part ?
- L'indemnité « Dommages-ouvrage » : comment la déterminer ? Quand la percevoir ? Quelles sont les obligations de l'assuré ? Dans quels cas l'assureur peut-il en demander la restitution ?
- Point de départ, causes de suspension et d'interruption : quelles prescriptions prévoir ?

**Lara Leperu**  
CHEVREUSE COURTAGE

12:30 ☕ 14:00

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

**Oui**, je m'inscris à la journée d'étude Assurance Construction et j'accepte les conditions générales de vente\*

- 390 € HT pour toute inscription reçue avant le 30/09/2014 **EARLY BOOKING**
- 450 € HT pour toute inscription reçue après le 30/09/2014

**Inclus dans le prix : pause café, déjeuner et support de cours.**

Société / Organisation : .....

Fonction : .....

Mme  M. Nom : ..... Prénom : .....

Tél. : ..... Fax : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

E-mail : .....

N° de SIRET : .....

\* Nos CDV disponibles sur notre site [www.mpfrance.fr](http://www.mpfrance.fr)

14:00 - 16:30

**Actualité jurisprudence : quelles sont les dernières évolutions ?**

Panorama des responsabilités des constructeurs et autres intervenants non constructeurs, avant et après réception

- Quelles responsabilités propres aux constructeurs ? Quelles conditions de mise en œuvre, recours et exonération ?
- Obligations de moyens ou résultat : état des lieux de la jurisprudence. Quelle efficacité des clauses limitatives, élusives ou pénales ?
- Articulation des garanties légales avec les responsabilités de droit commun : quelle jurisprudence topique et récente ?
- Quels devoirs de conseil, troubles anormaux de voisinage, atteintes à l'environnement, faute inexcusable de l'employeur... ?
- Comment maîtriser le suivi des opérations et gérer au mieux le contentieux ?
- Quelle pratique de l'expertise amiable ? De l'expertise judiciaire ?
- Comment optimiser le partenariat avec l'assureur ?
- Comment anticiper ou surmonter les conflits d'intérêts ?
- Dans quels cas et comment convaincre l'assureur d'intervenir ?

**Sous traitance : quelles responsabilités pour les constructeurs ?**

- Comment bien définir la notion de sous-traitance ?
- 1er, 2ème ou 3ème degrés : jusqu'où peut-on aller dans la sous-traitance ?
- Comment se retourner contre ses sous traitants ?
- Jusqu'où la responsabilité de l'entreprise générale est-elle engagée ?
- Comment lutter contre la sous-traitance dissimulée et le travail au noir ?

**Laurent Karila**  
SCP KARILA ET ASSOCIÉS

*À qui s'adresse cette formation ?*

*Toute personne en charge des contrats et sinistres construction, les juristes, les assistant(e)s juridiques, les responsables assurance, les directeurs juridique, les directeurs immobilier, les responsables services généraux, les responsables travaux, les assistantes de direction, les responsables contentieux, les maîtres d'ouvrages privés et publics, les entreprises de bâtiment, les sociétés d'assurance, les avocats et conseils...*

**INSCRIVEZ-VOUS :**

sur notre site : [www.mpfrance.fr](http://www.mpfrance.fr)  
par e-mail : [formation@mpfrance.fr](mailto:formation@mpfrance.fr)  
par tél. : 01 70 06 98 88  
par fax : 01 77 75 89 69

Date : ..... / ..... / .....  
Signature :